



Organization for Women in Science for the Developing World (OWSD)

ICTP Campus - Strada Costiera 11 - 34151 Trieste - Italie

Tél : +39 040 22 40 325/492 – Fax : +39 040 22 40 689 - E-mail : earlycareer@owsd.net – Site : www.owsd.net

Bourses de l'OWSD de début de carrière pour les femmes scientifiques (ECWS)

Appel à candidatures

La bourse de début de carrière pour les femmes scientifiques (ECWS) est une récompense prestigieuse pouvant atteindre les 50 000 Dollars US, réservée aux femmes ayant conclu un Doctorat en Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques, (STIM), et qui travaillent auprès d'un institut de recherche scientifique ou à l'université dans un des pays indiqués dans la liste [Pays les moins avancés en sciences et en technologie \(STLCs\)](#). Les bénéficiaires de la bourse ECWS seront encouragées à poursuivre leur recherche au niveau international tout en restant dans leurs instituts d'origine, et à créer des groupes de recherche capables d'attirer des visiteurs internationaux.

Tous les renseignements nécessaires pour rédiger votre appel à candidatures sont disponibles ci-après, vous pouvez également les télécharger [en cliquant ici](#).

Toutes les candidatures doivent être présentées en ligne.

La langue officielle de l'appel à candidatures est l'anglais.

Veillez noter que la candidate NE DOIT PAS bénéficier d'une subvention de recherche ou bourse active auprès de l'Académie mondiale des sciences [The World Academy of Sciences \(TWAS\)](#) ou avoir posé sa candidature pour un programme de bourses TWAS dans la même année. Une seule candidature par an sera acceptée, quel que soit le programme de bourses TWAS ou OWSD.

[POSTULER MAINTENANT](#)

[REPRENDRE votre demande de bourse](#)

Date limite de présentation en ligne des candidatures : 31 août 2018

Les lauréates des bourses seront averties d'ici le mois d'octobre 2018 et elles devront participer à un premier atelier à Trieste, en Italie, au mois de décembre 2018. La durée de chaque bourse sera de deux ans à compter de la date d'acceptation.

Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions en lisant les renseignements fournis, nous vous prions de contacter earlycareer@owsd.net.

Objectif

Le programme de bourses ECWS est géré par l'OWSD grâce aux fonds généreusement alloués par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), Canada.

Les objectifs spécifiques des bourses ECWS sont les suivants :

1. Émancipation des femmes bénéficiaires des bourses ECWS afin de devenir chef de file de projets de recherche importants ayant des applications pratiques pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (PFR et PRI), y compris le renforcement des rapports avec l'industrie.
2. Développement des capacités nécessaires de leadership et d'entrepreneuriat des lauréates ECWS afin de diffuser et saisir les résultats de la recherche et de faire carrière.
3. Consolidation d'un réseau de femmes scientifiques exceptionnelles qui puissent assurer le mentorat des générations à venir de femmes leaders dans les STIM.

Ces objectifs complètent les objectifs généraux à long terme du programme OWSD en général, mentionnés ci-après :

1. Accroître la pertinence et la mise en œuvre des projets de recherche scientifique développés par des femmes dans des pays STLCs pour satisfaire aux exigences économiques, sociales, de santé et de recherche de leur pays d'origine.
2. Augmenter le nombre de femmes scientifiques provenant de pays STLCs et demeurant dans leur pays d'origine afin de poursuivre leur carrière scientifique/industrielle, et de contribuer ainsi à la formation et au développement en matière de recherche.
3. Renforcer la recherche, les ressources et l'expertise des instituts dans les pays STLCs.

Soutien des bourses ECWS

La bourse ECWS dure deux ans et correspond à une somme pouvant atteindre les 50 000 Dollars US visant à permettre aux bénéficiaires de maintenir leur recherche à un niveau international, ainsi que de créer des collaborations et des partenariats avec le secteur industriel et le secteur privé.

Attention, la bourse ECWS **ne prévoit aucun salaire pour les bénéficiaires**, leur institut d'origine devra y pourvoir. Les bourses ECWS peuvent toutefois couvrir les coûts d'assistance que la candidate devra soutenir pour les services d'enseignement qui ne sont pas directement liés à ses travaux de recherche afin qu'elle puisse se consacrer à sa recherche à un niveau international. Le but étant de développer un centre de recherche spécialisée reconnu au niveau national, régional ou international, qui pourra donc attirer des chercheurs de renommée mondiale.

Les coûts admissibles sont indiqués ci-dessous.

a) Coûts relatifs à la recherche

- *Équipements*
 - Équipements nécessaires à créer des unités de recherche ou mettre en place un laboratoire
 - Formation à l'emploi des équipements
 - Entretien des équipements
- *Consommables*
 - Produits de consommation destinés à être consommés ou remplacés après usage (par ex. verrerie, solvants, alimentation, réactifs)
- *Visites, échanges et programmes de recherche*
 - Frais de déplacement pour participer aux colloques scientifiques internationaux
 - Mise en place d'un programme d'accueil de spécialistes
 - Organisation d'événements scientifiques auprès de l'institut d'origine (par ex. une série de séminaires, un symposium international, des ateliers thématiques, des colloques internationaux et régionaux)

- Organisation de programmes d'échange avec des spécialistes nationaux/internationaux
- *Enseignement et Assistance*
 - Coûts relatifs au mastère ès Sciences, au doctorat et au post-doctorat de la chercheuse
 - Assistantes-chercheuses (par ex. recueillir des informations et des données)
 - Assistantes à l'enseignement
 - Aide à la famille (par ex. dépenses liées aux enfants afin que la bénéficiaire puisse s'occuper de son projet de recherche, couverture des frais de voyage pour les membres de sa famille)
 - Autre (selon les exigences de la candidate, par ex. travail temporaire)
- *Travail sur le terrain*
 - Frais de transport (par ex. location de voiture, transport public, billets d'avion)
 - Gîte et couvert
 - Échantillonnage et analyse
 - Frais d'hospitalité (par ex. repas avec les partenaires de la recherche sur le terrain)
- *Coûts de publication* (par ex. revues validées par les pairs, open source)
- *Bibliographie*
 - Abonnements (par ex. revues, bibliothèque)
 - Littérature (par ex. livres, réimpressions, photocopies)
 - Ressources documentaires
- *Équipements TI*
 - Matériel informatique
 - Logiciels informatiques
 - Services informatiques (connexions internet, assistance technique, création de bases de données)
- *Formation*
 - Communication scientifique (par ex. rédaction d'articles à publier, compétences de présentation)
 - Cours d'anglais (pour améliorer la communication scientifique)
 - Cours spécialisés pour chef d'équipe et membres de projets de recherche, ou sessions de formation en groupe (par ex. apprentissage à distance).
- *Autre*
 - Coûts de suivi et d'évaluation (pour évaluer l'impact du projet)
 - Bail pour le terrain et les locaux utilisés pour les activités de recherche
 - Tout autre frais relatif à la recherche

b) Rapports avec le secteur industriel

- Visites d'entreprises, secteur privé (par ex. frais de voyage, gîte et couvert)
- Développement de produits (par ex. brevet, prototype, frais de propriété intellectuelle)
- Transfert de technologie
- Frais de licences
- Dépenses relatives à la transformation de la recherche en produit
- Formation (par ex. comprendre/développer des propriétés intellectuelles et des brevets, formation à la transformation de la recherche en produit, communication avec le secteur industriel, entrepreneuriat, compétences managériales et en marketing)

[Une liste téléchargeable des organismes du secteur privé et industriel aptes à collaborer est disponible ici.](#)

c) Diffusion, communication et réseautage

- Développement de site internet
- Matériel de communication (par ex. dépliants, affiches)
- Diffusion (par ex. création d'une base de données de contacts des parties prenantes pour partager les informations)
- Réseautage (par ex. création d'une communauté/d'un forum en ligne, mise en réseau avec les membres de l'OWSD, les sections nationales et les académies scientifiques)
- Mentorat (par ex. définition d'un programme de mentorat avec des partenaires industriels)
- Traduction de la documentation concernant le projet
- Formation (par ex. médias sociaux, cours de langue nécessaires pour communiquer la recherche)
- Autres dépenses nécessaires aux activités de diffusion

[Une liste des coûts admissibles susmentionnés est téléchargeable ici.](#)

Attention, cette liste n'est pas exhaustive. De plus, être lauréate d'une bourse n'implique pas que toutes les dépenses demandées seront automatiquement acceptées. Le Comité de sélection analysera chaque poste inséré dans le budget prévisionnel et prendra une décision concernant les coûts qui pourront être pris en charge.

Soutien supplémentaire fourni par l'OWSD :

Deux ateliers de formation par bourse sur les capacités de leadership et entrepreneuriales.

- Le premier atelier (qui aura lieu au mois de décembre, la première année de la bourse à Trieste en Italie) posera les bases de la communication et du réseautage entre bénéficiaires des bourses et fournira des informations sur comment mettre en place un laboratoire, gérer un groupe de recherche et établir des liens avec l'industrie. Les lauréates présenteront leurs projets et leur programme de travail, et recevront un retour à ce sujet.
- Le deuxième atelier (qui aura lieu en mai, la deuxième année de la bourse) proposera un scénario style *Dragons Den* où les lauréates pourront développer et défendre les aspects commerciaux de la transformation de leur recherche en produit commercialisables. Cet atelier sera organisé dans une des quatre régions OWSD, et si possible, auprès d'une section nationale OWSD ou d'une académie nationale appropriée.

Admissibilité

Les candidates aux bourses ECWS devront satisfaire les critères suivants pour être admissibles :

1. Pays admissibles

- Les candidates doivent avoir résidé dans un des [pays les moins avancés en sciences et en technologie indiqués dans la liste \(STLCs\)](#) pendant au moins 5 ans.
- Au moment de la candidature, les postulantes doivent déjà avoir un poste auprès de l'université ou de l'institut de recherche où se déroulera le projet.
- Cette université/cet institut, où se déroulera le projet, doit se trouver dans un des pays de la liste des pays STLCs.

Cette liste peut varier légèrement chaque année en fonction des critères définis par notre bailleur de fonds, le CRDI, et en accord avec l'OWSD. La liste sera mise à jour chaque année lorsque l'appel à candidatures sera publié.

2. Domaines STIM admissibles (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques)

- Sciences agronomiques
- Astronomie, Sciences de l'Espace et de la Terre
- Systèmes et organismes biologiques
- Sciences chimiques
- Informatique et Technologie de l'information
- Sciences d'Ingénierie
- Sciences Mathématiques
- Sciences Médicales et de la Santé
- Neurosciences
- Sciences physiques
- Biologie moléculaire, cellulaire et structurelle

3. Qualification universitaire admissible

Doctorat dans une des matières susmentionnées.

- Doctorat obtenu au maximum 10 ans avant de postuler.

4. Emploi admissible

- Lors de la candidature, les candidates *doivent déjà avoir un poste* à l'université ou auprès de l'institut de recherche où se déroulera le projet.
- L'université ou l'institut de recherche doivent se trouver dans un des pays admissibles.
- Les candidats doivent pouvoir démontrer qu'elles seront salariées par ledit institut pendant toute la durée de la bourse (deux ans).

Proposition de projet de recherche

Pour tout renseignement concernant l'appel à candidatures et la partie visant à décrire votre projet de recherche en détails, veuillez [cliquer ici](#).

Documents requis pour postuler

Plusieurs semaines pourraient être nécessaires pour obtenir les documents indiqués ci-après, en particulier si des signatures officielles sont requises. Nous recommandons vivement aux postulantes admissibles de commencer à rassembler toute la documentation nécessaire le plus tôt possible.

Les candidates doivent fournir les documents suivants :

1. Passeport

- Une copie scannérisée de la page du passeport contenant les coordonnées de la candidate (photo, numéro du passeport, etc.).
- Photo d'identité format passeport

2. Certificat de résidence

- Documentation officielle certifiant que le lieu de résidence est situé depuis au moins 5 ans dans un des pays STLC admissibles (par ex. certificat de résidence).

3. Attestation de diplôme de doctorat

- Une copie scannérisée de l'attestation du diplôme de doctorat ou autre document délivré par l'université.

4. Attestation d'emploi

- Une lettre de l'employeur (doyen, vice-doyen ou poste équivalent de l'institut d'origine de la candidate) sur papier à en-tête, attestant que la candidate travaille auprès de l'institut et qu'elle recevra un salaire pendant au moins deux ans à compter de l'année de candidature.

5. Curriculum Vitae

- CV complet et à jour.

6. Publications

- Liste complète des publications.

7. Lettres de références

- Les candidates devront présenter deux (2) lettres de références ; une des deux devra être rédigée par un scientifique confirmé qui connaisse bien le travail de recherche récemment effectué par la candidate.
- Les lettres devront inclure les coordonnées de leurs auteurs afin d'être contactés par la suite par le Comité de sélection.

8. Déclaration de soutien du directeur de l'institut d'origine

- Une déclaration de soutien de la part du directeur de l'institut d'origine de la candidate, souscrite par le doyen, le vice-doyen ou poste équivalent de l'institut. [Une déclaration-type est téléchargeable ici.](#)

9. Documentation supplémentaire

- La candidate pourrait souhaiter fournir des documents complémentaires certifiant ses compétences, ses qualités ou les activités décrites dans son projet de recherche (par ex. certificats de récompenses obtenues, adhésions, etc.).

Toute la documentation devra être transmise au moyen du système de candidature en ligne qui sera activé à compter de la date du 30 juin 2018. N'envoyez aucun document par courriel à l'OWSD.

Évaluation

Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

Proposition de recherche (50 %)

- **Problématique** identifiée : originale, pertinente, importante.
- **Faisabilité** : méthodologie, infrastructure, calendrier-échancier/programme d'activités.
- **Contexte** : l'institut d'origine dispose de suffisamment de ressources et s'engage à soutenir la candidature.
- **Collaborations** et réseautage : la candidate et son institut d'origine ont développé et développeront des rapports avec des organisations et des personnes pertinentes au niveau national, régional et international.
- **Rapports avec l'industrie** i.e. des efforts ont été faits pour : tisser des liens avec l'industrie et le secteur privé ; mettre au point des prototypes ou des applications concrètes pour le développement ; commercialiser un produit ou un processus.
- **Impact** : quelles seront les conséquences de la recherche pour les communautés (par ex. accroître l'accès aux ressources, aux biens et aux services pour les groupes marginalisés, amélioration de la qualité des connaissances et de la formation dans une matière spécifique, développement d'un produit utilisé par les communautés locales).
- **Inclusion** : la définition de la recherche et le développement du produit doivent être pertinents, réalisés de façon consciente, au bénéfice de différents membres de la communauté ; par exemple, les femmes, les minorités autochtones, ethniques ou de genre, liens éventuels entre le handicap et le développement.
- **Durabilité** : au terme du financement alloué par l'OWSD comment le projet de recherche et ses objectifs pourront-ils continuer à avoir un impact ?
- **Facteurs éthiques, environnementaux et de risque** : la candidate a pris en compte ces aspects et a prévu des solutions pour les atténuer.

Profil du candidat (50 %)

- **Excellence scientifique** basée sur des éléments démontrant ses activités scientifiques, tels que : publications, invitations comme intervenante dans des colloques internationaux et régionaux ; présidente de groupes spéciaux et rencontres ; révision d'articles pour des revues ou de propositions de bourse de recherche ; bénéficiaire de bourses et de récompenses nationales, régionales et internationales ; appartenance à des conseils d'administration académiques, des comités, des associations.
- **Capacité de leadership** basée sur des éléments démontrant son engagement comme superviseur ; chef d'équipe ; coordinatrice de programmes ; organisation d'évènements ; fondation d'un groupe, d'un comité, d'un groupe spécial ; mener une campagne ou guider un mouvement ; rôle de conseillère pour, entre autres, des ministres, des académies, des organisations de la société civile ; preuve que la candidate a influencé un changement positif de pratiques et de politiques dans le monde académique et au-delà.
- **Capacités de diffusion** basées sur des éléments démontrant son engagement dans des activités pour la communauté, par exemple : mentorat, tutorat, communication scientifique, activités de plaidoyer, bénévolat, réseautage, soutien aux jeunes.

Sélection

Les bourses ECWS sont dédiées à la recherche ayant un impact concret pour la communauté locale, régionale et nationale. Des recherches plus théoriques, "fondamentales" pourront être prises en compte à condition qu'elles contribuent considérablement aux exigences de recherche locales/nationales/régionales. Bien que les collaborations établies avec le secteur industriel ne soient pas obligatoires, les propositions prévoyant ce type de collaboration auront la priorité. Les

propositions de candidatures se concentrant sur la recherche fondamentale pourraient plutôt prendre en compte les bourses de recherche TWAS (<https://twas.org/opportunities/research-grants>).

Les candidatures seront évaluées par un groupe d'experts scientifiques renommés, spécialisés dans les matières admissibles et qui connaissent bien les défis que les femmes scientifiques doivent relever dans les pays en développement. Les membres du comité seront nommés par l'OWSD et la réunion de sélection sera présidée par l'OWSD.

La décision du Comité de sélection sera définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun recours. Elle ne pourra ni être contestée, ni expliquée ou justifiée.

Seules les candidates sélectionnées seront averties.

Si vous êtes sélectionnée pour une bourse ECWS, vous serez tenues d'informer l'OWSD en cas de bourses complémentaires/supplémentaires, d'allocation de fonds et de subventions octroyées pour votre recherche, en précisant le bailleur de fonds, le montant et l'objet de ce financement.

L'octroi de fonds provenant de bailleurs différents sera considéré comme un élément positif démontrant la faisabilité du projet, à condition que les ressources nécessaires et les activités supplémentaires se développent et ne soient pas dupliquées.